

## Grille tarifaire prises de vue - Musées Henner et Moreau

	Type de prises de vues	Tarif de base HT *	
		8h**	Heure supp. (après 4h)
Publicité et mode	Supports multiples	<b>10 000 €</b>	1 500 €
	Web	6 000 €	900 €
	Réseaux sociaux	4 000 €	600 €
	Presse (imprimée ou numérique)	3 000 €	450 €
Fiction	Long et moyen-métrage	<b>8 000 €</b>	1 200 €
	Série, téléfilm, docu-fiction, jeu vidéo	6 400 €	960 €
	Court-métrage	2 400 €	360 €
Emissions de flux	Documentaire et reportage	1 500 €	225 €
	Divertissement et autres	<b>6 000 €</b>	900 €
Autres	Presse et édition (hors publicité et mode)	1 500 €	225 €
	Film ou prise de vue à visée institutionnelle ou non commerciale, clip musical, promotion d'artiste	<b>2 500 €</b>	375 €
	Réseaux sociaux culturels ou scientifiques	750 €	113 €
	Artistique (non-commercial)	1 000 €	150 €
	Film ou prises de vues à caractère scolaire, universitaire, pédagogique / privée à titre non commercial et sans diffusion / en lien direct avec le musée	625 €	94 €

\* hors majoration tarifaire

\*\* divisible en demi-journée de 4h

	Type de prises de vues	Majoration tarifaire en fonction de la taille des équipes / jour	
		10-50 p.	50-100 p.
<b>Publicité et mode</b>	Supports multiples	<b>500 €</b>	1 000 €
	Web	<b>400 €</b>	800 €
	Réseaux sociaux	<b>400 €</b>	800 €
	Presse (imprimée ou numérique)	<b>400 €</b>	800 €
<b>Fiction</b>	Long et moyen-métrage	<b>600 €</b>	1 200 €
	Série, téléfilm, docu-fiction, jeu vidéo	<b>400 €</b>	800 €
	Court-métrage	<b>350 €</b>	700 €
<b>Emissions de flux</b>	Documentaires et reportages	<b>350 €</b>	700 €
	Divertissement et autres	<b>350 €</b>	700 €
<b>Autres</b>	Presse et édition (hors publicité et mode)	<b>350 €</b>	
	Film ou prise de vue à visée institutionnelle ou non commerciale, clip musical, promotion d'artiste	<b>350 €</b>	
	Réseaux sociaux culturels ou scientifiques	<b>350 €</b>	
	Artistique (non-commercial)	<b>350 €</b>	
	Film ou prises de vues à caractère scolaire, universitaire, pédagogique / privée à titre non commercial et sans diffusion / en lien direct avec le musée	<b>350 €</b>	

: tarif non disponible

### 1. Définitions des catégories de projets

Carégorie 1	Entrent dans cette catégorie:
<b>Publicité et mode</b>	Production "directement ou indirectement, destinée à recommander aux spectateurs, la consommation d'un produit ou l'utilisation d'un service offert au public" et rédactionnel de mode

Catégorie 2	Entrent dans cette catégorie:
<b>Fiction</b>	Oeuvre de format court, long ou sériel pouvant être exploité dans des salles de projection, par le biais d'une plateforme, ou d'une chaîne de télévision, au cours d'une période indéterminée.

Catégorie 3	Entrent dans cette catégorie :
<b>Documentaire</b>	Oeuvre à caractère didactique, reposant sur des sources vérifiées ou des fondements scientifiques, de format court, long ou sériel pouvant être exploité dans des salles de projection, par le biais d'une plateforme ou d'une chaîne de télévision
<b>Reportage</b>	Séquence d'un format court qui informe et propose une analyse d'un sujet, et est destiné à une diffusion télévisuelle ou en plateforme ( ex: scène d'interview).
<b>Emission de flux - Divertissement et autres</b>	Emission de plateau, de téléréalité ou de divertissement, dont la vocation est d'être exploitée sur du court terme.

Catégorie 4	Entrent dans cette catégorie:
Presse et édition	Rédactionnel print ou digital hors publicité et mode
Film ou prise de vue à visée institutionnelle ou non commerciale	Film de très courte durée dont l'objet est de faire la promotion d'une cause ou d'un service, à visée non commerciale.
Réseaux sociaux culturels ou scientifiques	Film de très courte durée ou prise de vue dont l'objet est de valoriser un sujet scientifique ou culturel

Artistique (non-commercial)	Film de très courte durée ou prise de vue artistique
Film ou prises de vues à caractère scolaire, universitaire, pédagogique	Film de très courte durée ou prise de vue dans le cadre d'un projet scolaire ou d'étude n'étant pas amené à être diffusé hors du cadre scolaire ou étudiant.
Film ou prise de vue privé	Film de très courte durée ou prise de vue privée n'étant pas amenée à être diffusée au-delà du cercle privé (photos de mariage, d'anniversaire etc)
Film en lien direct avec le musée	Film traitant directement du musée ou des sujets qui y sont directement associés.

## 2. Contenu de la redevance

La redevance comprend :

- la mise à disposition au sein du lieu des espaces nécessaire à la réalisation de la séquence concernée
- les coûts liés à la rémunération des agents assurant un service logistique et/ou de surveillance nécessaire au bon accueil de l'équipe.
- les frais liés à la gestion administrative du dossier.

Le lieu se réserve le droit d'appliquer une majoration en fonction de l'occupation que pourra générer une présence conséquente de comédiens et figurants, ou une installation technique exceptionnelle par rapport à la taille de l'équipe de technicien.

## 3. Application des tarifs et durée d'occupation

*Les tarifs valent pour une durée d'occupation de 8 heures consécutives, et sont divisibles par tranche de 4 heures.*

**Heure supplémentaire** Tout dépassement donnera lieu à facturation d'un supplément horaire précisé dans la grille tarifaire.

**Montage** Période durant laquelle les équipes techniques aménagent l'espace pour les besoins du tournage (ex: installation de décors et accessoires, mise en place du matériel technique).  
**Démontage** Après le tournage, les équipes « démontent » leurs installations.  
 Un abattement de 50 % sur le tarif applicable est consenti pour les périodes de montage et de démontage.

**Horaires spéciaux** Les tournages de nuit, le week-end, les jours fériés et tournages nécessitant une fermeture exceptionnelle du musée au public sont soumis à une majoration horaire, sur devis.

**TVA** La tva applicable s'élève à 20%.